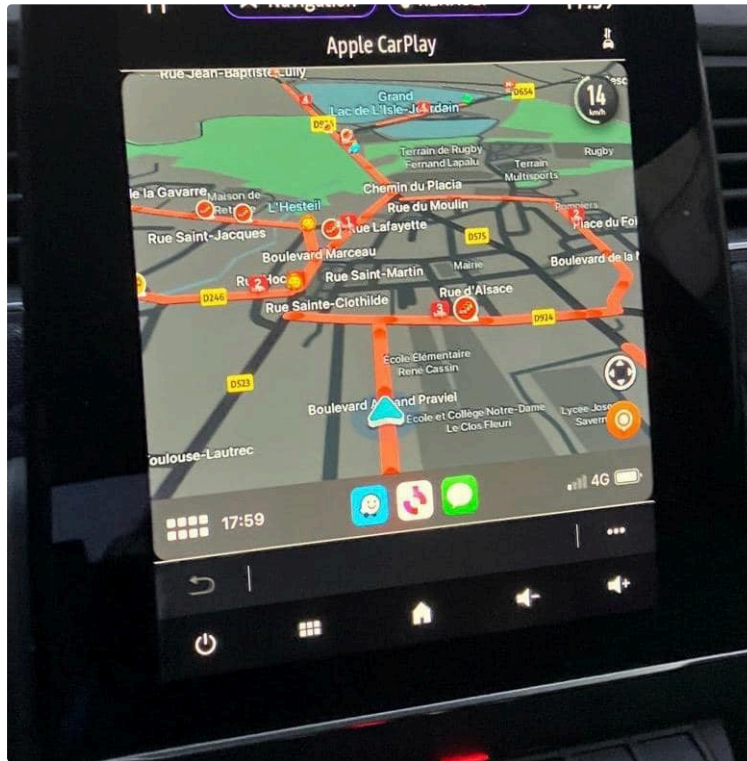


Plan de circulation Les délais s'allongent

Communiqué de presse de Demain Ensemble



Plan de circulation Les délais s'allongent

Cinq ans de réflexion Les délais s'allongent pour la concrétisation des actions. 2025 ? 2026 ?

La société EGIS, bureau d'études, qui avait travaillé sur la première étape pour proposer les différents scénarios n'a pas a priori postulé pour l'étape suivante. Nous n'en connaissons pas les raisons ?

La société SETI retenue pour la suite de la mise en œuvre n'aurait pas donné satisfaction et les négociations seraient en cours pour rompre le contrat. Les raisons ne nous ont pas été données lors du dernier conseil municipal ?

Résultat : pour 2024, seule une piste cyclable du rond point de la route de Montagne au rond point de Super U serait réalisée en régie dans le cadre de ce plan de déplacement .

On peut en conclure à ce stade que l'essentiel de la réalisation de ce plan de déplacement et son coût seraient à la charge de la prochaine municipalité , en 2026. Au final rien de concret en 5 ans sauf des études !

